



ALAIN BRILLON

«Les titres [de séjour] délivrés à de nouveaux salariés étrangers en 2011 ont diminué de 26% par rapport à 2010, passant de 12404 à 9154. L'immigration professionnelle est donc mieux contrôlée.»

Claude Guéant, ministre de l'Intérieur et de l'Immigration le 10 janvier lors d'une conférence de presse

Promesse tenue ? Il y a six mois, le ministre de l'Intérieur, Claude Guéant, s'engageait à une baisse de l'immigration légale, visant en particulier l'immigration professionnelle, rendue selon lui inutile en raison de la crise. Le 10 janvier, le ministre a présenté le bilan des flux migratoires pour l'année 2011, et a avancé un chiffre spectaculaire : l'immigration de travail a, selon lui, baissé de 26%. Un chiffre jugé important dans la communication gouvernementale, puisque repris cinq jours plus tard par Nadine Morano sur RTL : «La politique du gouvernement, c'est de réduire notre immigration liée au travail. Et l'immigration liée au travail a baissé de 26%.»

Lors de la conférence de presse du 10 janvier, Claude Guéant avait donné des chiffres précis. A l'en croire, les entrées sur le territoire pour motif professionnel sont passées entre 2010 et 2011 de 12404 à 9154... Un chiffre étonnamment bas, alors que ces dernières années l'immigration de travail était évaluée, selon les sources et le périmètre retenus, entre 20000 et 35000 titres de séjour annuels. Explication : Claude Guéant n'a retenu qu'une des catégories de l'immigration professionnelle, les premiers titres de séjour salariés. Il a exclu de ses statistiques les saisonniers, les actifs non salariés, les travailleurs temporaires,

les régularisés au titre du travail, ainsi que les étudiants étrangers qui ont pris le statut de salarié à la suite de leurs études (7200 en 2011, soit une hausse de près de 20% en dépit de la circulaire du 31 mai). C'est uniquement à la faveur de ce «tri sélectif» que Guéant arrive à cette baisse spectaculaire. D'autres statistiques, plus exhaustives, indiquent une tout autre tendance. Ainsi, si l'on retient les chiffres de l'Office français de l'immigration et de l'intégration (Ofii) pour l'année 2011, basés sur les visites médicales obligatoires des migrants – mais dont Claude Guéant ne veut plus entendre parler –, l'immigration professionnelle, tout compris, a progressé de 5% par rapport à 2010.

L'amusant est que Brice Hortefeux s'était livré au début du mandat de Nicolas Sarkozy à la même opération que Guéant... mais dans l'autre sens. Dans sa lettre de mission de juillet 2007, le Président avait en effet fixé au ministre de l'Immigration l'objectif de doper l'immigration professionnelle pour la porter à 50% du total de l'immigration légale. Une proportion qui avait été jugée inaccessible. En bon exécutant, Hortefeux avait fait de son mieux. Notamment en mettant dans le sac de l'immigration professionnelle le maximum de catégories : actifs non salariés, saisonniers, travailleurs temporaires et étudiants devenus salariés. Ce qui avait permis à Hortefeux de se féliciter en février 2009 d'avoir

accordé 33000 titres de séjour au titre de l'immigration de travail. Trois ans après, Guéant donne le chiffre de 9154. Cela ne veut pas dire que le flux a baissé de 24000 en trois ans. Cela veut simplement dire que la méthode de calcul retenue varie selon les objectifs assignés. Une règle d'or de la statistique à usage gouvernemental.

CÉDRIC MATHIOT

 SUR LIBÉ.FR

Sur le blog Désintox, Sarkozy et l'emploi industriel, le PS et le bilan de Guéant, Morano et Twitter... desintox.blogs.libération.fr

L'immigration liée au travail baisse à pas de Guéant

DÉSINTOX